

dant, les directeurs ont fait leur devoir et nous ne saurions leur reprocher un échec qui a pu arriver ailleurs et qui ne retarde probablement que d'une année l'application du système ordonné par la loi. Espérons que nos cultivateurs comprendront bientôt l'importance de ces améliorations et s'y prêteront avec grâce.

ÉPIERREMENT.

On lit dans la *Gazette des Campagnes* :

L'enlèvement des pierres nuisibles voilà en quoi consiste l'épierrement. Il s'ensuit que l'on ne retire de la couche arable que ce qui peut réellement faire obstacle à la culture qui lui est propre et qu'on épierre plus complètement les jardins que les champs.

Il faut même aller plus loin dans ce fait et dire avec nos devanciers que la présence des pierres, dans les terres labourables, a son utilité lorsqu'elles ne dépassent ni une certaine proportion ni un certain volume. On leur attribue alors les avantages qu'on a fort appréciés autrefois, mais qui se trouvent plus ou moins atténués aujourd'hui partout où l'agriculture progresse.

Les pierres qui n'ont pas au delà de trois lignes, dit-on, retiennent l'humidité dans le sol et augmentent sa chaleur. Ceci est de science vulgaire. Personne n'ignore, en effet, que sous chaque pierre d'un champ aride et sec, on trouve de l'humidité résultant de l'eau qui s'élève du sein de la terre, et que la présence même de la pierre a empêché de s'évaporer. D'autre part, les pierres absorbent une grande quantité de calorique qu'elles conservent longtemps et qu'elles communiquent au sol, par rayonnement autour d'elles.

Ces deux faits disent assez que l'épierrement doit se tenir dans les limites que nous venons d'indiquer, et n'emporter que les pierres nuisibles à la culture ; ils signifient surtout que l'épierrement complet, utile dans les terres fortes, grasses et mouillées, doit laisser une certaine proportion de pierres dans les terrains secs et légers. Cependant la chaleur qu'elles absorbent serait bonne aux premières, mais cette part d'avantages ne compenserait pas il, n'en faut, la part d'inconvénients qui résulterait d'une augmentation d'humidité ; et les terrains secs et légers pour lesquels la conservation de l'humidité est un bienfait n'ont pas besoin en général de l'excédant de calorique la présence des pierres leur apporte.

Cela fait que la grande culture, qui se perfectionne, cherche dans un autre ordre de pratiques et de circonstances favorables le moyen de conserver aux terres sèches l'humidité qui leur est nécessaire sans les échauffer outre mesure, et, aux terres mouillées, celui de leur enlever l'eau qui est en excès, en leur apportant du même coup une plu-

grande disposition à se laisser pénétrer par les bonnes influences de l'atmosphère. D'ailleurs les pierres usent vite les instruments et accroissent d'autant les frais de réparation des charrues des herse, etc.

On n'est jamais embarrassé de tirer parti des pierres qu'on enlève : l'entretien des routes, la construction et l'empierrement des chemins, l'établissement des fossés couverts, l'élevation des murs de clôture, sont autant de débouchés assurés.

Les terres convenablement épierrees sont surtout d'une culture plus facile et moins chère. Il arrive fréquemment, dit John Sinclair, qu'en travaillant des sols pierreux, il en coûte plus dans une saison pour réparer les charrues brisées outre le tort que reçoivent les chevaux et les harnais, qu'il en aurait coûté pour remédier au mal. Cependant, il admettait aussi qu'en certaines circonstances l'existence des pierres roulantes non fixées au sol, pouvait être plus avantageuse que nuisible, et il constatait ce fait, à sa connaissance, que des cultivateurs avaient dû rapporter sur des terres à céréales les mêmes pierres qu'ils avaient pris le soin d'en retirer. Nous le répétons, ceci n'est pas d'une agriculture avancée. S'il est sage de n'épierrer que dans une juste mesure certains sols aux quels il est encore bon de conserver temporairement le bénéfice de la présence des pierres, l'amélioration de toutes les pratiques culturales conduit certainement, dans un temps donné, à l'épierrement général de la plus grande partie du sol arable.

EUG. GAYOT.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE.

En référant aux colonnes d'annonces nos lecteurs pourront voir qu'une nouvelle compagnie d'assurance vient leur offrir une grande protection à très bon marché. Elle n'assure que les bâties des fermes, et les résidences isolées. Elle offre par conséquent beaucoup de garanties, surtout, si l'on veut bien remarquer qu'elle a 100,000 piastres de dépôt entre les mains du Ministre des Finances de la Puissance. Ses affaires ont été assez bonnes pour lui permettre d'augmenter son capital, qui n'était d'abord que de \$100,000 payées, à 635,000 piastres.

Elle n'assure aucune boutique, ni manufacture, ni hôtel, ni aucun lieu public.

Les cultivateurs devront profiter des avantages que leur offre cette compagnie.

En un instant, le feu peut détruire toutes leurs bâties leurs récoltes, leurs meubles, etc., c'est donc prudent de s'assurer le recouvrement de ces pertes, au moyen d'une assurance qui ne coûte presque rien.

Tous les hommes d'affaires recommandent cette compagnie.

L'hon. M. Archambault, ministre d'agriculture pour Québec, et M. Be-

noit, député aux communes, sont deux des directeurs de cette compagnie pour Québec.

M. l'abbé Audet est de retour de son voyage aux Etats Unis, où il a recueilli tous les plans et informations nécessaires pour la construction des fournaux que l'on élève sur les bords de la rivière St. Charles, près du point Bickell pour la préparation de l'acier au moyen de l'oxyde magnétique. L'entreprise ne peut manquer de réussir.

— On parle de construire devant Montréal un second pont gigantesque qui reliait la partie est de cette ville à la rive sud par St. Hélène. Ce nouveau pont donnerait passage à la fois aux voitures, aux piétons et aux wagons de chemin de fer. Il n'y a pas de doute que la réalisation de cette entreprise ne donnât une puissante impulsion à la prospérité déjà grande de la métropole commerciale du Canada.

A New-York, l'on croit et l'on dit bien haut que Chicago est la porte de l'enfer et quand on veut terminer par une malédiction une kyrieelle d'injures, on dit : *go to Chicago*.

UN CHEMIN DE FER.

Nous avons publié dans notre numéro de mardi le procès-verbal d'une assemblée tenue au village de Bedford, dans le but d'arriver à une entente relativement à la construction d'une voie ferrée à partir des eaux de la Baie Missisquoi jusqu'à celles du St. Laurent, en passant par Bedford, West-Farmham, St. Pie, St. Hugues, etc. Dans le présent numéro, nous insérons l'avis d'une compagnie qui demandera à la prochaine session locale un acte d'incorporation lui permettant l'exécution de ce projet.

On le voit, les promoteurs de cette entreprise ne restent pas inactifs ; ils sont disposés à mettre à profit le zèle qui se manifeste partout pour l'ouverture de nouvelles voies de communication.

Si nous sommes bien informés, cette compagnie demandera aux municipalités qu'elle traversera un subside en argent ; toutefois le montant exigé ne sera pas très-fort. Il est à croire que chacune d'elles s'imposera volontiers ces légers sacrifices afin d'obtenir en retour les bienfaits d'une voie sûre, prompte et commode vers les grands centres où elles font leurs transactions.

Il y a quelques années, nous aurions été obligé d'insister fortement pour convaincre ceux à qui ces observations s'adressent, du bénéfice que retire toute localité de l'investissement d'une partie de ses fonds dans une entreprise du genre de celle qui nous occupe. Mais aujourd'hui, on regarde moins l'obligation présente de payer une légère som-